



DREAL Nord
Pas-de-Calais

AUTOROUTE A1

REQUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE DE LA SECTION VENDEVILLE – SECLIN

COMMUNES DE FACHES THUMESNIL, VENDEVILLE, TEMPLEMARS et SECLIN

PIECE F – APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES

- Le coût global du projet se répartit comme suit :

ACQUISITIONS FONCIERES (en € T.T.C.)	417 000
TRAVAUX (valeur mai 2009)	
Requalification fossés et bassins sur le Bassin Versant Routier n°1	3 063 250
Requalification fossés et bassins sur le Bassin Versant Routier n°2	2 212 250
Mur Antibruit	2 195 000
Traitement acoustique complémentaire de façades	36 700
Déplacement bretelle d'insertion	1 122 800
Aménagement complémentaire RD 952	317 600
Sous-total Travaux (en € T.T.C.) (valeur mai 2009)	8 947 600
AMENAGEMENTS PAYSAGERS (en € T.T.C.)	196 000
TOTAL GENERAL (en € T.T.C.) (valeur mai 2009)	9 560 600

- Le coût des mesures prises en faveur de l'environnement, considérant que le projet en lui-même consiste en une opération de protection de l'environnement, se répartit comme suit :

Requalification fossés et bassins sur le Bassin Versant Routier n°1	3 063 250
Requalification fossés et bassins sur le Bassin Versant Routier n°2	2 212 250
Mur Antibruit	2 195 000
Traitement acoustique complémentaire de façades	36 700
Aménagements paysagers	196 000
TOTAL (en € T.T.C.) (valeur mai 2009)	7 703 200